

Lettre aux parents

Madame, Monsieur,

La **Psychologue de l'Éducation Nationale – psy EN** - est rattachée au Centre d'information et d'Orientation (CIO) d'Annecy et intervient au sein de votre établissement scolaire :

- ⇒ Elle écoute, informe et élabore les modalités d'aides en vue d'une meilleure adaptation et réussite scolaire des élèves. Elle participe au bien-être des élèves par des temps d'écoute proposés à ceux qui en ont besoin.
- ⇒ Elle participe aux actions de prévention et de remédiation auprès d'élèves rencontrant des difficultés, en situation de handicap et/ou en rupture scolaire, pour favoriser la motivation et la persévérance, et prévenir le décrochage.
- ⇒ Elle conseille et accompagne les élèves et leurs familles dans l'élaboration du projet d'avenir (entretiens individuels, travail sur les centres d'intérêts et les valeurs, la connaissance de soi...).

La Psychologue de l'Éducation Nationale, de par son statut de psychologue, propose aux élèves qui le souhaitent des **temps d'écoute et d'échange**, dans l'objectif de garantir le bien-être à l'école et de favoriser la réussite. Il ne s'agit pas d'entretiens psychothérapeutiques mais d'un lieu de bienveillance dans l'écoute et le dialogue, en respectant neutralité et confidentialité. Elle peut également être amenée à recevoir des élèves sur demande de l'équipe éducative pour des difficultés rencontrées par l'élève.

Les RDV sont à prendre au CDI, avec ou sans la présence des parents.

Elle peut recevoir également au **Centre d'Information et d'Orientation (CIO) d'Annecy** sur rendez-vous lors de ses permanences, le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au 04 80 42 65 70.

Mme D'AMBROSIO Christelle - Psy-EN

*Au collège, le vendredi.
Au CIO le lundi après-midi.*